



*non approuvé*

## Procès-verbal

162<sup>e</sup> Assemblée générale du 19 juin 2025

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Florence Kolly, membre du Comité

---

## **Préambule**

Ouverture de la séance à 19h30 à l'hôtel Astra à Vevey.

24 membres sur un total de 1'139 membres cotisants participent ce soir à l'assemblée (y compris le Comité). Aucune procuration n'a été enregistrée pour cette assemblée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

## **1) Bienvenue**

Le Président souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue à notre Assemblée Générale.

## **Membres excusés**

Notre vice-président. Monsieur Michel Vincent, a un empêchement professionnel et ne pourra pas se joindre à nous ce soir.

Plusieurs membres ont également fait part de leur empêchement de participer ainsi que certains syndicats des Communes du district.

## **Modifications à l'Ordre du Jour**

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est donc accepté tel que présenté.

## **2) Nomination des scrutateurs**

Me Fahrni a accepté de fonctionner comme scrutateur et nous l'en remercions.

## **3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 16 mai 2024**

Le procès-verbal est disponible en ligne sur le site du refuge depuis plusieurs semaines et des copies sont disponibles à l'entrée de la salle. Il n'en sera pas donné lecture à haute voix ce soir.

Nous avons constaté qu'une erreur avait été faite sur la page de garde. L'assemblée s'est tenue le 16 mai et non le 17 mai 2024. Nous allons corriger cela.

En dehors de ce point, le procès-verbal n'appelle pas de questions ou de commentaires.

Le procès-verbal est soumis au vote de l'Assemblée et est accepté à l'unanimité.

## **4) Rapport d'activités 2024**

Durant l'année 2024, le Comité a tenu 4 séances plénières ainsi que plusieurs réunions de préparation du repas de soutien que nous avons organisé le 13 juin.

Les membres du Comité ont parallèlement assuré un suivi continu des affaires avec le personnel du refuge tout au long de l'année.

Les pensions des chiens et des chats se sont maintenues à un niveau stable. Ces pensions fournissent un revenu indispensable au refuge.

Grâce à ces recettes, à la recherche constante de donateurs, au repas de soutien et à une gestion très rigoureuse des finances, le refuge été en mesure, cette année encore, de mener à bien ses activités sans recourir à une aide financière directe de la Fondation.

Dans le cadre des mesures d'assainissement prises en 2019, nous avons dû supprimer un poste de travail. La stabilisation de notre situation financière nous permet à présent d'envisager de recréer ce poste. Cela sera effectif dès août prochain, à 80% initialement.

On nous a amené différents animaux sauvages l'année dernière. Comme les autres années, la faune sauvage a été systématiquement transférée à des centres spécialisés tels que la Vaud-lierre à Etoy ou Erminea & Emys à Chavornay.

Comme l'année dernière, des chats trop sauvages pour être replacés dans un foyer ont été relâchés dans des endroits sûrs et bienveillants après avoir été soignés, vaccinés et stérilisés.

Les (très rares) cas de possibles maltraitements ou de négligences d'animaux que le refuge avait placés ont été signalés et traités rapidement. Dans les cas exceptionnels où cela s'avère nécessaire, ces animaux sont repris au refuge.

Nous déplorons le fait que le refuge a encore fait l'objet d'une effraction durant l'année, ce qui a occasionné des dégâts importants. Nous avons encore dû renforcer nos mesures de surveillance et de sécurité.

Pour la 7<sup>ème</sup> fois, la qualité du travail réalisé par les collaborateurs du refuge a été récompensé par le Prix du Mérite de la Fondation Claire & Willy Kattenburg.

Ce prix a pour but spécifique de récompenser l'excellence du travail réalisé par un refuge pour animaux.

Le Comité exprime encore une fois sa vive gratitude et ses félicitations aux collaborateurs pour ce prix qui reflète leur engagement constant et total dans l'accomplissement de leur mission et la qualité de leur travail.

L'équipe du refuge est composée actuellement de six collaboratrices et collaborateurs salariés dont trois en cours d'apprentissage :

- Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits, qui assurent conjointement la direction du refuge
- Camille Revaz, gardienne d'animaux qualifiée, avec CFC
- Maureen Studer, apprentie de 3<sup>ème</sup> année
- Juliane-Alexia Monney, apprentie de 2<sup>ème</sup> année
- Leila Flück, apprentie de 1<sup>ère</sup> année

L'équipe est renforcée par Cécile Morin qui officie depuis plusieurs années comme collaboratrice bénévole tous les mardis.

## **Statistiques**

Les statistiques du refuge pour l'année 2024 sont présentées et commentées par Lysiane Pellouchoud, coresponsable du refuge

En 2024, le refuge a accueilli au total, entre les abandons et la fourrière :

261 chats au total dont

- 100 cédés par leurs propriétaires (abandons)
- 151 chats trouvés et recueillis (fourrières)
- 10 chatons nés de mères gestantes lors de leur arrivée au refuge.

Parmi ceux-ci,

40 chats trouvés ont pu être rendus à leur propriétaires tandis que nous avons reemplacés 206 chats dans de nouveaux foyers.

62 chiens dont

- 25 abandons
- 37 fourrières qui ont tous été récupérés par leur propriétaires.

En 2024, le refuge a reemplacé 26 chiens dans de nouvelles familles. Il n'y a eu aucune naissance au refuge.

Lapins, rats, tortues, hamster et oiseaux domestiques.

41 petits animaux sont arrivés au refuge dont :

- 28 abandons
- 13 animaux en fourrière dont 1 seul a pu être rendu à son propriétaire

Le refuge a pu reemplacer 20 lapins, 6 cochons d'Inde et 2 tortues. Certaines tortues ont été acheminées au centre de récupération des Tortues EMYS à Chavornay et certains oiseaux domestiques ont pu trouver refuge dans d'autres structures possédant des volières comme la SPA de Lausanne.

### **Rapport d'activité du vétérinaire pour l'année 2024**

Comme les autres années, le rapport d'activité de notre vétérinaire, le docteur Dupont, a été mis en ligne sur le site internet du refuge. Il ne sera pas lu à haute voix ce soir.

### **Manifestations**

Le Refuge a tenu à nouveau un stand un dimanche de décembre au Marché de Noël de Montreux avec différents objets présentés à la vente. Notre stand a connu un joli succès et nous allons à nouveau participer à cette manifestation un dimanche de décembre prochain. Nous sommes très reconnaissants envers les organisateurs du Marché de Noël de nous mettre ce stand à disposition.

En plus de générer quelques recettes pour le refuge, le but de notre présence à ces événements et de faire connaître les activités du refuge et de répondre aux questions du public.

Comme déjà mentionné tout à l'heure, nous avons par ailleurs organisé un repas de soutien le 13 juin 2024 à Blonay. Ce repas a été un succès. Il a réuni plus d'une centaine de personnes.

### **Quelques remerciements**

L'Assemblée Générale est toujours une occasion pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui participent à la bonne marche du refuge, notamment, en plus du personnel, les bénévoles qui se chargent des enquêtes post-adoption, les promeneurs de chiens et caresseurs des chats, les personnes qui font des dons tant en argent qu'en nature et bien entendu le vétérinaire et son équipe qui sont aux petits soins des animaux du refuge.

## **5) Présentation des comptes 2024 et du budget 2025**

### **Comptes 2024**

Si on fait une comparaison entre les deux exercices, on constate une amélioration de la trésorerie par rapport à l'année précédente. Nous avons eu en effet des décaissements importants en 2023. Nous avons notamment dû remplacer notre véhicule et régler un solde de TVA.

Nous n'avons pas procédé à des investissements significatifs dans du matériel durant l'exercice 2024 et nous avons reçu plus de dons qu'en 2023. Nous avons donc retrouvé un niveau de trésorerie semblable à celui de 2022.

L'exercice 2024 s'est clôturé sur un excédent de recettes de CHF 34'801.77.

Cela porte la fortune nette de l'association à CHF 241'493.63 au 31 décembre 2024.

Les revenus de pensions sont restés stables, après avoir considérablement augmenté après la crise du COVID. Ces revenus, on le voit, restent indispensables à la survie du refuge mais cela reste une activité accessoire. Nous ne prenons des animaux en pension que de manière limitée, uniquement lorsqu'il y a des places disponibles.

On constate une augmentation significative des dons grâce aux efforts de levée de fonds du Comité ainsi qu'à l'organisation du repas de soutien en juin 2024. Les cotisations et les dons liés aux adoptions sont restés stables.

Les frais vétérinaires et les dépenses d'alimentation ont légèrement augmenté. Les autres postes sont restés relativement stables.

Comme évoqué tout à l'heure, 2024 a été le cinquième exercice consécutif durant lequel le refuge n'a pas eu recours à un soutien financier de la Fondation. Nous félicitons encore une fois toute l'équipe pour cette gestion saine et prudente.

### **Budget du refuge**

#### **Comparatif budget 2024 vs comptes 2024**

Le résultat final s'est avéré meilleur que le budget.

L'année 2024 s'est en effet soldée par un excédent de recettes de CHF 34'801.77 contre un excédent prévisionnel de CHF 4'100. Comme nous l'avons expliqué, nous avons connu des dons en hausse grâce à des efforts de levée de fonds et aux recettes du repas de soutien.

#### **Budget 2025**

Le budget 2025 a été établi avec prudence. Il table sur une activité comparable par rapport à 2024 et présente une perte prévisionnelle de CHF 7'500.

Ce budget prend en compte un legs de CHF 15'000 que nous avons déjà reçu d'une succession cette année.

Nous tablons sur des chiffres relativement stables. Nous aurons en revanche une augmentation des charges salariales en raison de la création d'un poste supplémentaire de gardien d'animaux à 80% à partir de cet été.

Les responsables du Refuge, le Comité de l'Association ainsi que le Conseil de la Fondation suivent évidemment de très près l'évolution de l'activité et de la situation financière du refuge. Nous sommes constamment à la recherche à la fois de fonds et de mesures d'économie.

#### **6) Rapport de vérification des comptes 2024**

Les vérificateurs des comptes, Me Fahrni et M. Rohrbasser, ont effectué le 16 juin mai dernier le contrôle de la comptabilité et des pièces comptables dans les locaux du refuge.

Me Fahrni lit le rapport à l'assemblée et lui recommande d'approuver les comptes qui lui sont présentés.

#### **7) Approbation des points 5 et 6**

L'approbation des comptes annuels 2024 et du budget 2025 est soumise au vote de l'assemblée générale.

Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

#### **8) Décharge au Comité**

La décharge au Comité est soumise au vote de l'assemblée générale.

La décharge au Comité est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

#### **9) Fixation des cotisations 2026**

Le Comité propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs en vigueur (membre individuel CHF 40., famille CHF 60.-).

La proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

#### **10) Nominations statutaires**

Le comité est composé de 5 personnes.

Nos statuts prévoient un Comité composé de 5 à 7 personnes.

Me Robert-Nicoud a été élu l'année dernière pour trois ans.

Les autres membres du Comité avaient tous été réélus en bloc en 2023 pour trois ans.

Il n'y a donc pas de poste à soumettre à une réélection ce soir et le Comité n'a reçu aucune candidature de personnes souhaitant rejoindre le Comité.

À l'issue de cette Assemblée Générale, le Comité reste donc composé des personnes suivantes :

Président	Jérôme Jatton
Vice-Président	Michel Vincent
Membre ordinaire	Bernard Jatton
Membre ordinaire	Gilles Robert-Nicoud
Responsable des contrôles post-adoption et secrétaire	Florence Kolly

La fonction de trésorier est toujours assurée par notre fiduciaire sur la base d'un mandat.

Le comité remplit donc les conditions des statuts.

Nous continuerons à examiner consciencieusement les besoins de l'association et les opportunités d'étoffer le Comité qui pourraient se présenter avant de soumettre à l'assemblée générale d'éventuels nouveaux candidats.

### **Election des vérificateurs des comptes 2025**

Les deux vérificateurs M. Philippe Rohrbasser et M. Albert Edouard Fahrni ont accepté de prolonger leur mandat d'une année. Le Comité les en remercie et soumet leur réélection à cette assemblée :

Leur réélection est approuvée à l'unanimité.

### **11) Rapport de la Fondation**

M. Bernard Jaton, Président de la Fondation prend brièvement la parole. Il félicite chaleureusement l'équipe du refuge pour son dévouement, la qualité de son travail et sa bonne gestion des ressources limitées. Il se réjouit que la Fondation n'ait pas eu à fournir une assistance financière directe durant l'année écoulée. La Fondation va continuer à assurer l'entretien et le financement des installations du refuge et elle restera attentive aux besoins de l'association.

### **12) Divers et propositions individuelles**

#### **Questions :**

Personne ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée est close et le comité invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié avec l'équipe du refuge

Vevey, 19 juin 2025



Jérôme Jaton  
Président SPA HL



Florence Kolly  
Secrétaire SPA HL

Nous continuons à examiner consciencieusement les besoins de l'association et les opportunités d'offrir le Comité qui pourrions se présenter sont de soumettre à l'assemblée générale d'éventuels nouveaux candidats.

#### Election des vérificateurs des comptes 2022

Les deux vérificateurs M. Philippe Roubaud et M. Albert Edoard Lathuilière ont accepté de prolonger leur mandat d'une année. Le Comité les en remercie et soumet leur réélection à cette assemblée :

Leur réélection est approuvée à l'unanimité.

#### 12) Rapport de la Fondation

M. Bernard Jaton, Président de la Fondation prend brièvement la parole. Il félicite chaleureusement l'équipe du refuge pour son dévouement, la qualité de son travail et sa bonne gestion des ressources limitées. Il se réjouit que la Fondation n'ait pas eu à fournir une assistance financière directe durant l'année écoulée. La Fondation va continuer à assurer l'entretien et le financement des installations du refuge et elle restera attentive aux besoins de l'association.

#### 13) Divers et propositions individuelles

Questions :

Personne ne souhaitant prendre la parole, l'assemblée est close et le Comité invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié avec l'équipe du refuge.

Vevey, 19 juin 2022

  
Etienne Kray  
Secrétaire SPA HL

  
Bernard Jaton  
Président SPA HL